



ÉDITORIAL

UNE FIDÉLITÉ
INALTÉRABLE

Ce n'est pas le type de sujets que nous avons pour habitude de traiter en première page. Cependant, même si nous la craignons, la disparition de Robert Berthe nous a causé un grand choc. C'est un lien de plus de cinquante ans avec Le Bridgeur comme avec Bridgerama qui se brise du même coup. Cet immense pédagogue a formé des générations de joueurs grâce à ses très populaires Pas à Pas, sous forme d'articles d'abord puis de livres. Et comme un dernier témoignage, tel le dernier album de David Bowie, son tome 7 paraît ce mois-ci sous sa signature et celle de son associé de toujours, Norbert Lébely. Ces ouvrages perpétueront très longtemps la mémoire de celui qui avait le génie d'expliquer simplement les coups les plus compliqués. Que son souvenir demeure sera notre consolation. Bridgerama adresse ses condoléances émues à Jeanine, son épouse, ainsi qu'à tous les siens.

SOMMAIRE

Les TP de Michel Lebel	p. 1
Jouez avec moi...	p. 4
La bonne enchère	p. 5
Secret défense	p. 6
Partition pour quatre mains	p. 8
L'exemple des champions	p. 9
Leçon particulière...	p. 10
Actualités	p. 12
Enchérissez avec votre partenaire	p. 13
Solutions TP Michel Lebel	p. 14
Courrier des lecteurs	p. 15
Éthique élastique... hélas	p. 16
Des deux côtés du miroir	p. 17
Je ne veux plus être le Père Noël	p. 18
Fiches UB Flash	p. 19

numéro 416 - mensuel - janvier 2016 - le numéro 4 € - directeur de la publication Antoine Hébrard - comité de rédaction Muriel Clément - Vincent Labbé - Norbert Lébely - Jean-Paul Meyer - Karine Meyer-Naudan - rédacteur en chef adjoint Vincent Labbé - secrétaire générale de rédaction Muriel Clément - publicité BRIDGERAMA, Muriel Clément, 27, rue du 4 septembre, 75002 Paris - responsable des abonnements Sophie Makeiew - 01 42 96 25 50 - maquette Maya - impression Léonce Deprez - Z.I de Ruitz 62620 Barlin - dépôt légal janvier 2016, n°7.680 - commission paritaire 1116 K 85690 - ISSN 0184-8127.

LES TP DE
MICHEL
LEBELL'ouvreur → après une intervention
du joueur n°4

L'intervention du joueur n°4 modifie les enchères de l'ouvreur.

RÈGLE → après une intervention, l'ouvreur a le droit de **passer**.

APRÈS UNE INTERVENTION
À LA COULEUR

• L'ouvreur doit **passer** s'il est minimum, sans distribution particulière. **exemple 1**

Une exception → avec un jeu de soutien dans la majeure de son partenaire. **exemple 2**

• Dans les autres cas, si vous faites une enchère, vous donnez un renseignement à votre partenaire :

→ **1SA** montre une nette tenue et un jeu d'environ 14 points H. **exemple 3**

→ **La répétition** montre une bonne couleur **6^e**. Un renseignement utile lorsqu'il s'agit d'une majeure après une réponse en **2 sur 1**. **exemple 4**

→ Une nouvelle couleur : une distribution bicolore.

TECHNIQUE ET PRATIQUE

EXEMPLES

1					
0	N	E	S	♠	D 9 3
1♣	passé	1♥	1♠	♥	V 9 8
passé				♦	R 9 8
				♣	A R 7 4

Passez avec le minimum.

2					
0	N	E	S	♠	D 5
1♦	passé	1♥	2♣	♥	D 10 8 4
2♥				♦	R V 9 8
				♣	A 9 3

Soutenez à 2♥.

3					
0	N	E	S	♠	D 10 8 4
1♣	passé	1♦	1♠	♥	R 10 5
1SA				♦	D 6
				♣	A R 9 4

4					
0	N	E	S	♠	R V 10 8 6 2
1♠	passé	2♣	2♥	♥	7 4
2♠				♦	A V 5
				♣	R 9

Bonne majeure **6^e**.